

Fonds d'intégration pour les personnes handicapées : Un programme d'emploi pour les personnes handicapées

Information à l'intention des particuliers

Le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées est un programme qui aide les personnes handicapées à se préparer au travail, à trouver un emploi ou à travailler à leur compte. Il peut également les aider à perfectionner les compétences dont elles ont besoin pour conserver leur nouvel emploi.

Le Fonds d'intégration soutient une foule d'activités, en partenariat avec les organismes et les employeurs, pour aider les personnes handicapées qui n'ont normalement pas droit aux prestations d'assurance-emploi en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*, notamment :

- en encourageant les employeurs à embaucher des personnes handicapées;
- en aidant ces personnes à lancer leur entreprise;
- en offrant à ces personnes une expérience de travail pouvant déboucher sur un emploi permanent;
- en aidant ces personnes à améliorer leurs compétences professionnelles grâce à des services de formation;
- en aidant ces personnes à s'intégrer au milieu de travail grâce à des services adaptés à leurs besoins;
- en fournissant aux personnes handicapées l'aide personnalisée dont elles ont besoin en vue de participer à ces activités.

Nota : Certaines activités ne sont pas offertes dans toutes les régions

Aide financière

Les participants aux activités du Fonds d'intégration liées au perfectionnement des compétences ou au

travail autonome ont droit à de l'aide financière pour couvrir leurs frais de subsistance, s'ils n'ont pas accès à d'autres formes de soutien financier. Cette aide est fournie selon des taux hebdomadaires négociés. Les participants peuvent aussi recevoir une aide supplémentaire pour d'autres dépenses, comme les frais de scolarité, de transport et de garde de personnes à charge, ainsi que les coûts liés aux mesures d'adaptation ou aux appareils dont une personne handicapée a besoin.

Nota : Si vous demandez une aide financière dans le cadre du Fonds d'intégration et que vous recevez déjà une autre forme de soutien financier, vous pourrez continuer de la recevoir.

Présentation d'une demande

Pour demander une aide financière en tant que particulier dans le cadre du Fonds d'intégration, **communiquiez avec nous** en vous adressant au Centre Service Canada le plus près de chez vous.

Communiquez avec nous

Composez le **1-800-O-Canada**
1-800-622-6232 (sans frais)

1-800-926-9105 (ATS)

Si vous avez un trouble de la parole ou une déficience auditive

Visitez le site Web www.servicecanada.gc.ca

Visitez le Centre Service Canada le plus près de chez vous.

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document – y compris en gros caractères, en braille, sur audiocassette ou sur disquette – en français ou en anglais, **communiquiez avec nous** ou envoyez une lettre au :

Services de publications

Ressources humaines et Développement
social Canada
140, promenade du Portage
Phase IV, 12^e étage
Gatineau QC K1A 0J9
Télécopieur : 819-953-7260
Courriel : Publications@hrsdc-rhdsc.gc.ca